

Thuin, le 13 avril 2021



Association sans but lucratif

Sous le haut patronage de
S.M. le Roi, affiliée à l'ISSF et
au COIB

Fédération Sportive reconnue
par l'Exécutif de la
Communauté Française

COMMUNICATIONS - AIDES COVID-19

Mesdames, Messieurs, Membres de l'URSTBF, Administrateurs de clubs, des Commissions provinciales ou régionale, Tireurs sportifs et récréatifs,

Depuis quelques jours, la plupart d'entre nous a pu reprendre le chemin des pas de tirs sous le strict respect des consignes sanitaires, pour d'autres, il faudra encore un peu patienter mais nul doute que les stands indoor pourront être de nouveau accessibles d'ici peu.

C'est certainement le moment de faire le point sur la situation de vos clubs et des différentes aides qui ont ou seront accordées afin de vous permettre de traverser cette période difficile, car même si nous ne sommes, en général, que des associations ou clubs bénévoles, la fermeture des buvettes peut-être économiquement difficile.

Les fédérations sportives ont pu bénéficier d'un soutien de la part de la FWB, notamment grâce à l' AISF qui a su convaincre notre Ministre V. Glatigny de la détresse de nombreux clubs, et a permis différents soutiens, mais tout d'abord les actions inhérentes à notre fédération :

A) - lors du premier confinement, nous avons dotés chacun de nos clubs d'un thermomètre digital afin de sécuriser l'accès des membres, **coût de +/- 8.000 €**

B) - courant mars 2021, nous avons accordés, sur nos fonds propres, une aide basée sur le nombre de membres inscrits dans les clubs au 31/12/2020 et ce à raison de 15 € / membre.

Cette aide d'un peu moins de **300.000 €** ne faisait aucunes distinctions entre les catégories de membres, ni le statut du club; ce montant était laissé à la libre disposition des clubs afin de les aider et les soutenir financièrement durant la période confinement.

C) Est-il nécessaire de rappeler que grâce à notre intervention nous avons obtenu, pour l'ensemble de nos membres, tireurs sportifs & récréatifs, la neutralisation des obligations légales tant pour la LTS que pour le contrôle quinquennal et ce pour la durée de la fermeture des stands.

Ensuite, ce fut, au niveau de nos instances fédérales :

D) - le programme "je cours pour mon club" qui vous permet, si vous le souhaitez de participer et de récolter des fonds par un mouvement solidaire. budget de 1.200.000 €

E) - Les Ministres Crucke et Collignon, ont accordés à tous les clubs reconnus par les fédérations officielles, une aide de 40 € / membre inscrit en 2020. - 22 millions d'euros en tout.

L' AISF est chargée avec les différentes fédérations de récolter les données (l'URSTBF a déjà répondu) afin que les communes puissent recevoir ce soutien et le reverser avant le 30/09/2021.

En contrepartie de ce soutien :

- *Les autorités communales s'engagent à ne pas augmenter les loyers des infrastructures sportives pour la saison 2021-2022*
- *Les clubs s'engagent à ne pas augmenter les cotisations pour la saison 2021-2022*
- *Les autorités communales seront soumises à une obligation de publicité des aides*

F) - La Ministre V. Glatigny a accordé une subvention complémentaire de 6.000.000 € qui sera versée aux fédérations afin que 80 % de cette subvention retourne aux clubs. 20 % pouvant être utilisé pour les besoins propres de la fédération.

Au sein de l'URSTBF, nous avons pris l'option de ristourner la totalité de cette subvention complémentaire s'élevant à 77.293 € à nos différents clubs afin de relancer les inscriptions et motiver les membres à reconduire leur adhésion.

Afin de rester équitable et d'apporter un réel soutien aux clubs réactifs et motivés, nous accorderons le subside aux clubs qui accepteront de réduire de 50 % la cotisation de leurs membres pour 2021.

De cette manière, nous favoriserons les clubs désireux de relancer leurs membres plutôt que d'allouer un montant forfaitaire sur un nombre global de membres; et surtout cette aide favorisera directement les membres adhérents par une diminution de leur cotisation.

Par ces différentes aides nous espérons que l'ensemble de nos membres, tant effectifs qu'adhérents pourra retrouver motivation, sensations et plaisir sur les pas de tir de nos clubs.

Dans l'attente, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, Membres de l'URSTBF, Administrateurs de clubs, des Commissions provinciales ou régionale, Tireurs sportifs et récréatifs, nos salutations sportives.

Pour le Conseil d'Administration,

Joël ROBIN - Président.

